



**COMMUNE DE  
FAVERGES-SEYTHENEX**  
(Haute-Savoie)

**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 09 AVRIL 2018**

Le lundi 9 avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de FAVERGES-SEYTHENEX, dûment convoqué le jeudi 5 avril, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Marcel CATTANEO, Maire.

**PRESENTS** : Marcel CATTANEO, *maire*,

Paul CARRIER, *maire délégué de Faverges*, Jacky GUENAN, *maire délégué de Seythenex*, Sylviane REY, Christian BAILLY, Nelly THELIER, Alfred GOLLIET-MERCIER, Jean-Louis MERLE, Françoise KLEMENCIC, Michel GUILLOUX, Danièle DERAÏL, Laurent RIQUIER, *adjoints au maire*, Roland BLAMPEY, Jean-Philippe MARTINET, Michèle BOSA, Jeannine PEGAZ, William ZOLLINGER, Gilles LAFFAIRE, Jean-Michel LAFAY, Sébastien JUND, Louise BAKER, Violaine ROUX, Sylvain PUGET, André GRUFFAZ, Eric GERDIL, Sarah DIGLERIA, Emmanuelle PERRET, Yves CHAPPAZ, Jeannie TREMBLAY, Claude GAILLARD, *conseillers municipaux*.

**ABSENTS REPRESENTES** : Marie-Pierre JAUSSAUD pouvoir à Sébastien JUND, Sonia GIFFORD pouvoir à Danièle DERAÏL, Mireille BOITTE pouvoir à Michèle BOSA, Anne-Marie BERNARD pouvoir à Sarah DIGLERIA, Khaled ADJERIME pouvoir à Eric GERDIL, Patrick DUC pouvoir à Jeannine TREMBLAY, Jean-François FREALLE pouvoir à Yves CHAPPAZ, Valérie AMADIO pouvoir à Emmanuelle PERRET.

**EXCUSEE** : Isabelle THOUNY-SONNET.

Conseillers en exercice : 39

Conseillers présents au jour de la séance : 30

Conseillers représentés : 8

Conseillers absents ou absents excusés : 1

Secrétaire de séance : Michèle BOSA.

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Marcel CATTANEO, Maire.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

VU pour affichage le 11 avril 2018  
Le Maire



**1 – Approbation des procès-verbaux des derniers Conseil Municipaux**

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les procès-verbaux des réunions des conseil Municipaux des 6 et 13 février 2018.

**A la majorité des suffrages exprimés**, par 28 voix 2 contre (Eric Gerdil et Khaled Adjerime par sa procuration) le Conseil Municipal approuve les procès-verbaux des réunions des conseil Municipaux des 6 et 13 février 2018.

**2 – Désignation du secrétaire de séance**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal désigne, à l'unanimité, Madame Michèle BOSA en qualité de secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**3 - Approbation des projets de Budgets Primitifs 2018 [Délibération n° Del.2018-III-27]**

**A la majorité des suffrages exprimés**, par 27 voix pour, 11 contre (Anne-Marie BERNARD par sa procuration, Khaled ADJERIME par sa procuration, Eric GERDIL, Sarah DI-GLERIA, Patrick DUC par sa procuration, Jean-François FREALLE par sa procuration, Valérie AMADIO par sa procuration, Emmanuelle PERRET, Yves CHAPPAZ, Jeannie TREMBLAY et Claude GAILLARD) le conseil municipal approuve le budget principal communal 2018

**A la majorité des suffrages exprimés**, par 34 voix pour, 4 abstentions (Anne-Marie Bernard par sa procuration, Khaled Adjerime par sa procuration, Eric Gerdil et Sarah Di Gléria) le conseil municipal approuve

- ↪ le budget du service des eaux (affermage)
- ↪ le budget du service des eaux (régie)
- ↪ le budget de la forêt communale
- ↪ le budget de la section du couchant
- ↪ le budget de la section du levant
- ↪ le budget de la section de Frontenex.

**4 - Attribution de subventions aux Associations Culturelles, Scolaires, Sociales et Sportives 2018 [Délibération n° Del.2018-III-28]**

**A l'unanimité des suffrages exprimés**, le conseil municipal approuve l'octroi de subventions aux associations culturelles, scolaires, sociales et sportives ci-dessus mentionnées au titre de l'année 2018, Madame Louise BAKER ne prend pas part au vote du Sou des Ecoles de Seythenex, l'octroi de subventions aux associations culturelles, scolaires, sociales et sportives au titre de l'année 2018.

**5 - Attribution d'une subvention au Club Sportif Favergien Basket-Ball – Année 2018 [Délibération n° Del.2018-III-29]**

**A l'unanimité des suffrages exprimés**, le conseil municipal approuve le versement d'une subvention d'un montant total de 4 100 € au profit du CSF Basket-Ball au titre de l'année 2018, Monsieur Michel GUILLOUX ne prend pas part au vote.

**6 - Attribution de subventions à l'Ecole de Musique Municipale Robert Stäubli – Année 2018 [Délibération n° Del.2018-III-30]**

**A l'unanimité**, le conseil municipal approuve le versement de subventions au profit de l'Ecole de Musique municipale Robert Stäubli au titre de l'année 2018 d'un montant total de 103 900,00 € et se répartissant de la façon suivante :

- Ecole de Musique municipale	=	102 400 €
- Festival des sources sonores	=	1 500 €

---

**7 - Attribution de subventions à l'Association "Espérance Favergienne" – Année 2018 [Délibération n° Del.2018-III-31]**


---

A l'unanimité des suffrages exprimés, par 36 voix, Anne-Marie BERNARD et Khaled ADJERIME ne prennent pas part au vote le conseil municipal approuve le versement d'une subvention à l'Association "Espérance Favergienne" au titre de l'année 2018 d'un montant total de 9 200,00 €uros et se répartissant de la façon suivante :

- Espérance Favergienne Fonctionnement	=	6 200,00 €uros
- Convention de partenariat	=	3 000,00 €uros

---

**8 - Attribution de subventions au Centre social et culturel "La Soierie" – Année 2018 [Délibération n° Del.2018-III-32]**


---

A l'unanimité des suffrages exprimés, par 36 voix, Anne-Marie BERNARD et Khaled ADJERIME ne prennent pas part au vote, le conseil municipal approuve le versement de subventions au Centre social et culturel "La Soierie" au titre de l'année 2018 d'un montant total de 247 850,00 €uros qui se répartissent de la manière suivante

- Centre social et culturel "La Soierie" Fonctionnement	=	242 350,00 €uros
- Carnaval	=	5 500,00 €uros

---

**9 - Attribution de subventions à l'Association "Les Amis de Viuz-Faverges" – Année 2018 [Délibération n° Del.2018-III-33]**


---

A la majorité des suffrages exprimés, par 37 voix, Patrick DUC ne prend pas part au vote, le conseil municipal approuve le versement d'une subvention d'un montant total de 19 700,00 €uros au profit de l'Association "les Amis de Viuz-Faverges" au titre de l'année 2018 et se répartissant de la façon suivante :

- Amis de Viuz-Faverges - Fonctionnement	=	1 700,00 €uros
- Amis de Viuz-Faverges – Emplois aidés	=	18 000,00 €uros

---

**10 - Attribution d'une subvention au Rugby-Club – Année 2018 [Délibération n° Del.2018-III-34]**


---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le versement d'une subvention au profit du Rugby-Club au titre de l'année 2018 d'un montant total de 5.200,00 €uros.

---

**11 - Fixation des taux communaux des impôts locaux pour l'année 2018 [Délibération n° Del.2018-III-35]**


---

A la majorité des suffrages exprimés, par 34 pour et 4 abstentions (Anne-Marie BERNARD par sa procuration, Khaled ADJERIME par sa procuration, Eric GERDIL, Sarah DI-GLERIA), le conseil municipal approuve sans augmentation par rapport à l'année 2017, les taux communaux des quatre taxes directes locales pour 2018.

---

**12 - Création et suppression de postes – mise à jour du tableau des effectifs communaux [Délibération n° Del.2018-III-36]**


---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le tableau des effectifs actualisé et arrêté à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

---

**13 - Détermination du taux de promotion d'avancement de grade [Délibération n° Del.2018-III-37]**


---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les taux de promotion.

---

**14 - Indemnités de gardiennage des églises communales de la commune de Faverges – année 2018 [Délibération n° Del.2018-III-38]**


---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le maintien de l'indemnité à hauteur de 690.00 €uros.

**15 - Admission en non valeur budget principal [Délibération n° Del.2018-III-39]**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'admission en non valeur la somme totale de 1551.75 Euros, les crédits nécessaires ayant été inscrits au budget primitif et supplémentaire 2018 à l'article 6541 "admissions en non valeur" en dépenses de la section de fonctionnement.

**16 - Convention de mise à disposition de personnel communal – Commune de Doussard [Délibération n° Del.2018-III-40]**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention de mise à disposition de personnel communal.

**17 - Création de tarifs pour le développement de la programmation culturelle de la commune [Délibération n° Del.2018-III-41]**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la création de tarifs pour le développement de la programmation culturelle de la commune, ci-dessous :

	Plein tarif	Tarif réduit*
Spectacle de niveau 1	20 €	15 €
Spectacle de niveau 2	15 €	12 €
Spectacle de niveau 3	10 €	8 €
Spectacle à tarif unique	5 €	
Buvette : canettes	1,5 € - 2 €	
Café	1 €	
Bières	2 € - 3 €	
Vins	1 € - 1,5 €	
Consigne	1 €	
Petite restauration (sandwich, hot-dog, barquette de frites, pizzas,...)	2 € - 7 €	

\* Tarif réduit : groupes d'au moins 10 personnes, demandeurs d'emplois, étudiants, moins de 25 ans

**18 - Val de Tamié : personnel et changement des statuts de la Sambuy [Délibération n° Del.2018-III-42]**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les reprises obligatoires imposées par la Loi et la modification des statuts de la Sambuy.

**19 - Modification de l'accord d'entreprise de la régie des remontées mécaniques, de gestion et de développement des sites touristiques de la commune de Faverges-Seythenex [Délibération n° Del.2018-III-43]**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette modification.

**20 - Projet de réfection de la couverture du Four de Viuz – Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable de travaux [Délibération n° Del.2018-III-44]**

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à déposer une déclaration préalable de travaux relative au projet de réfection de la couverture du four de Viuz.

**21 - Démolition du bâtiment communale Route de Viuz suite à la tempête Eléonor - Autorisation de dépôt d'un permis de démolir [Délibération n° Del.2018-III-45]**

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à déposer les permis de démolir relatifs à la démolition du bâtiment communal situé Route de Viuz.

**22 - Acquisition d'une bande de terrain à prendre sur les parcelles cadastrées section B n° 1193 et 1194 appartenant à la SCI DM représentée par Monsieur CANOVA Daniel et située route de Montmin à Vesonne [Délibération n° Del.2018-III-46]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal autorise l'acquisition d'une bande de terrain d'une superficie totale de 19 m<sup>2</sup> à prendre sur les parcelles cadastrées section B n° 1193 et 1194 situées route de Montmin à Vesonne appartenant à la SCI DM représentée par Monsieur CANOVA Daniel pour un montant total de 950 euros.

**23 - Demande d'aide à l'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et du Département de la Haute-Savoie – création d'un RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) à vocation supra-communale [Délibération n° Del.2018-III-47]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la demande d'aide à l'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie et du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

**24 - Approbation de la convention "Coup de pouce CLE CLEM" à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex, l'association Coup de Pouce - partenaire de la réussite à l'école et l'Espace social et culturel "la Soierie", pour l'année scolaire 2017/2018 [Délibération n° Del.2018-III-48]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention à intervenir avec l'association Coup de pouce – partenaire de la réussite à l'école et l'Espace social et culturel "la Soierie" pour l'année scolaire 2017/2018.

**25 - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de partenariat pour la mise en œuvre du service à vocation supra-communale ALSH des vacances d'été [Délibération n° Del.2018-III-49]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'avenant n° 1 à la convention de partenariat pour la mise en œuvre du service à vocation intercommunale ALSH des vacances d'été avec la FOL UFOVAL.

**26 - Approbation de la convention à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex et la Commune de Val de Chaise pour la délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux de renouvellement de la forêt de protection dans le Bassin Versant du Piésan en forêts communales [Délibération n° Del.2018-III-50]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention à passer entre la Commune de Faverges-Seythenex et la Commune de Val de Chaise pour la délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux de renouvellement de la forêt de protection dans le Bassin Versant du Piésan en forêts communales.

**27 - Approbation de la convention à passer entre la Commune de Faverges-Seythenex et l'Office National des Forêts – Service des Restauration des Terrains en Montagne dans le cadre des travaux de renouvellement de la forêt de protection dans le Bassin Versant du Piésan [Délibération n° Del.2018-III-51]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention à passer entre la Commune de Faverges-Seythenex et l'Office National des Forêts – Service des Restauration des Terrains en Montagne dans le cadre des travaux de renouvellement de la forêt de protection dans le Bassin Versant du Piésan.

**28 - Travaux de renouvellement de la forêt de protection dans le bassin versant du Piésan – Approbation de la demande de subvention auprès de FEADER au titre de la mesure 8.52 : coupe à fonction de protection, débardage des bois et travaux connexes [Délibération n° Del.2018-III-52]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la demande de subvention auprès de FEADER au titre de la mesure 8.52 : coupe à fonction de protection, débardage des bois et travaux connexes dans le cadre des Travaux de renouvellement de la forêt de protection dans le bassin versant du Piésan.

**29 - Exploitation et modernisation du réseau de chaleur de la ville de FAVERGES-SEYTHENEX constituant un service public de production, transport et distribution d'énergie calorifique et approbation du principe du recours à la délégation de service public sous forme d'un contrat de concession [Délibération n° Del.2018-III-53]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le principe de la délégation de service public sous la forme d'un contrat de concession pour l'exploitation et la modernisation du réseau de chaleur de la ville de FAVERGES-SEYTHENEX.

**30 - Délégation de Service Public par voie de concession pour la gestion de la chaufferie-bois et du réseau de chaleur de Faverges par la Société DALKIA - Arrêt de principe pour la prolongation de 4 mois de la date de fin de concession soit jusqu'au 30 juin 2019 inclus [Délibération n° Del.2018-III-54]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'arrêt de principe de la prolongation de 4 mois de la date de fin du contrat de concession de Délégation de Service Public pour la gestion de la chaufferie-bois et du réseau de chaleur de Faverges par la Société DALKIA, soit jusqu'au 30 juin 2019 inclus.

**31 - Approbation de la convention pour la réalisation de la détection et du géoréférencement des réseaux d'éclairage public sous maîtrise d'ouvrage du SYANE et de l'acte d'adhésion à ladite convention [Délibération n° Del.2018-III-55]**

---

A la majorité des suffrages exprimés, par 34 voix pour, 4 abstentions (Anne-Marie Bernard par sa procuration, Khaled Adjerime par sa procuration, Eric Gerdil et Sarah Di Gléria, le conseil municipal approuve la convention pour la réalisation de la détection et du géoréférencement des réseaux d'éclairage public sous maîtrise d'ouvrage du SYANE, approuvée par le Conseil syndical du SYANE en date du 15 février 2018, et approuve l'acte d'adhésion à la convention pour la réalisation de la détection et du géoréférencement des réseaux d'éclairage public sous maîtrise d'ouvrage du SYANE.

**32 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au titre de la répartition du produit des amendes de police [Délibération n° Del.2018-III-56]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au titre de la répartition du produit des amendes de police.

**33 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au titre du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires [Délibération n° Del.2018-III-57]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au titre du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires.

**34 – Intervention de l'association CAPouCAP, dans le cadre du projet Fabric'arts [Délibération n° Del.2018-III-58]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la signature de la convention 2018 avec l'association CAPouCAP.

**35 - Intervention de l'association Achromat, dans le cadre du projet Fabric'Arts [Délibération n° Del.2018-III-59]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la signature de la convention avec l'association Achromat.



---

**36 - Intervention de l'association Régalek / Cie Un de ces 4 dans le cadre du projet Fabric'arts [Délibération n° Del.2018-III-60]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la signature de la convention 2018 avec l'association Régalek / Cie Un de ces 4.

---

**37 - Intervention de l'association Le Labo des histoires, dans le cadre du projet Fabric'Arts [Délibération n° Del.2018-III-61]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la signature de la convention 2018 avec Le Labo des histoires.

---

**38 - Acquisition d'une bande de terrain à prendre sur la parcelle cadastrée section D n° 5357 appartenant à la Copropriété "Le Madrid" représentée par le Syndic ALPIMO et située rue de la Failleuche [Délibération n° Del.2018-III-62]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'acquisition entre la Commune de Faverges-Seythenex et la Copropriété "Le Madrid" représentée par le Syndic ALPIMO pour un montant total de 4550 Euros.

---

**39 - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs pluriannuels de l'Espace social et culturel "La Soierie" [Délibération n° Del.2018-III-63]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs pluriannuels, et fixe le montant de la subvention 2018.

---

**40 - Approbation du projet de tarifs communaux du budget annexe des remontées mécaniques applicables au 3 avril 2018 [Délibération n° Del.2018-III-64]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les tarifs communaux pour la saison Intersaison Printemps + Été 2018 + Intersaison Automne pour la Sambuy (tableau N° 1), ainsi que pour le Val de Tamié.

---

**41 - Développement d'une zone d'équipements publics [Délibération n° Del.2018-III-65]**

---

A la majorité des suffrages exprimés, par 30 voix pour et 8 abstentions (Anne-Marie BERNARD par sa procuration, Khaled ADJERIME par sa procuration, Eric GERDIL, Sarah DI-GLERIA, Jean-François FREALLE par sa procuration, Valérie AMADIO par sa procuration, Emmanuelle PERRET, Yves CHAPPAZ), le conseil municipal

- ✚ approuve le développement de la zone d'équipements publics
- ✚ demande à la CCSLA une modification de l'OAP dite du Cudray et le classement en zone UB du parking actuel des camping-cars
- ✚ approuve la sollicitation de l'EPF74 dans ce cadre.

---

**42 - Engagement dans le dispositif de Service Civique et demande d'agrément, dans le cadre du projet Fabric'Arts [Délibération n° Del.2018-III-66]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à demander l'agrément nécessaire auprès de l'Agence du Service Civique, et à mettre en place le dispositif du service civique au sein de la collectivité pour l'accueil d'un jeune volontaire.

---

**43 - Modification du régime indemnitaire [Délibération n° Del.2018-III-67]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la modification du régime indemnitaire.

**44 - Demande de protection fonctionnelle pour un agent communal [Délibération n° Del.2018-III-68]**

---

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la protection fonctionnelle à un agent communal, et fixe le plafond des dépenses prises en charge à 1 500 Euros.

**45 - Décisions prises par délégation – Information du conseil municipal**

---

Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal.  
Le conseil municipal prend acte.

**46 – Questions diverses**

---

Séance est levée à 23 heures 20.